

MODIFICATIF

BAREME DES DISPOSITIONS FINANCIERES – SAISON 2022 / 2023

(Adopté par les membres du Comité Directeur – Réunion du 16/09/22 à Bellerive / Allier

Pour donner suite à l'augmentation des tarifs du CREPS Vichy, le barème des dispositions financières pour la saison 2022 / 2023 est modifié de la façon suivante :

STAGES JOUEURS POTENTIELS ou STAGES SELECTIONS (HC)	MONTANT
Taux A - Journée	12,00
Taux B – 2 repas – 1 nuit – Gouters	27,00
Taux C – 3 repas – 1 nuit - Gouters	37,00
Taux D – 4 repas – 2 nuits - Gouters	47,00
Taux E – 5 repas – 2 nuits - Gouters	57,00

Modifications possibles si des modification sur tarifs CREPS ou si autres lieux